

AOUT 2026

Communiqué de presse

Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en France et au Luxembourg ?

Vous vous posez des questions à propos de vos futures retraites françaises ou luxembourgeoises : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la Caisse Nationale d'Assurance Pension (CNAP) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, une Journée Internationale d'Information Retraite le **22 septembre 2026** à la CPAM 2, Allée Bel Air 57100 THIONVILLE.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, exclusivement sur rendez-vous, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prise de rendez-vous sur www.carsat-alsacemoselle.fr

Contact presse : marcom@carsat-am.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public. Son rôle :

- préparer et payer la retraite ;
- prévenir les risques professionnels ;
- accompagner les assurés en difficultés ;
- prévenir la perte d'autonomie.

Carsat Alsace-Moselle

36, rue du Doubs

67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

- Plus de 7,92 milliards de prestations versées à 771.065 retraités
- 819.661 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 14.447 personnes aidées par le service social
- 35.465 bénéficiaires de l'action sociale retraite

Chiffres 2025

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale